

MILIBOO

Société anonyme au capital de 693.090,40 euros
Siège social : Parc Altaïs - 17 Rue Mira - 74650 Chavanod
482 930 278 R.C.S Annecy

RAPPORT SPECIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DU 19 OCTOBRE 2023

(L 225-197- 4 du code de commerce)

1. Etat des attributions gratuites d'actions au 30 avril 2023

Attributions gratuites d'actions ayant fait l'objet d'une attribution définitive au 30 avril 2023

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions Attribuées	Nombre d'actions définitivement attribuées en période de conservation	Nombre d'actions définitivement attribuées pour lesquelles la période de conservation a expiré
Plan d'AGA 2020-2	18 octobre 2018	28 septembre 2020	7.723	5822 actions existantes* ont été définitivement attribuées le 2 janvier 2023. Un délai de conservation de 2 ans doit être respecté.	n/a

*1901 actions sont devenues caduques en raison du départ du/des bénéficiaire(s)

Attributions gratuites d'actions n'ayant pas fait l'objet d'une attribution définitive au 30 avril 2023

Néant.

2. Attributions consenties aux mandataires sociaux de la Société au cours de l'année

Néant.

3. Attributions consenties durant l'année aux dix salariés de la société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Néant.

4. Attributions consenties par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés durant l'année, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :

Néant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION